



# FONDATION GEORGES BESSE

ANNEXES  
DOCUMENTAIRES

**C**réée en 1987 par des entreprises et des proches après l'assassinat de Georges Besse, la **Fondation Georges Besse** est placée sous l'égide de la Fondation de France, ce qui lui confère les avantages d'une fondation reconnue d'utilité publique.

## OBJET

Apporter son soutien à des jeunes voulant devenir ingénieur, mais rencontrant de grandes difficultés matérielles. Le soutien est accordé après une sélection sur dossier et un entretien individuel réalisés par un comité de sélection spécifique.

## RÉALISATIONS

- 430 lauréats depuis l'origine,
- 20 à 25 nouveaux jeunes soutenus par an, dont une partie est en classe préparatoire (en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année) et l'autre a déjà intégré une école,
- environ 70 bourses versées par an.

## SPÉCIFICITÉS

Vis-à-vis de la Fondation de France :

- Autonomie de la sélection, du niveau et du mode de soutien aux lauréats ;
- Autonomie de gestion des fonds initiaux et complémentaires, du moins tant que la pérennité de la Fondation est assurée.

Vis-à-vis d'autres fondations et des lauréats :

- Niveau des bourses personnalisé en fonction des budgets réels (besoins/ressources) de chaque lauréat : les montants alloués varient en général de 1500 à 7000 € par an (s'ajoutant aux bourses d'Etat éventuellement versées) ; quelques prêts d'honneur sont accordés en complément ;
- Mode de sélection sur la base de critères prenant en compte à la fois l'excellence scolaire et les qualités morales ;
- Part importante donnée à la parité (40 % de filles dans les 3 dernières promos) et à la diversité ;
- Catégorie socioprofessionnelle des parents très décalée par rapport à celle généralement observée pour les élèves des écoles d'ingénieurs (ce qui traduit l'originalité de la Fondation) ;
- Variété des formations d'ingénieur (la mention TB obtenue au baccalauréat n'ayant pas la même signification partout) ;

- Suivi permanent et animation des lauréats (rencontres, visites d'entreprises,...) par le secrétariat de la Fondation et par l'amicale des lauréats.

## GOUVERNANCE

### Comité exécutif :

Président : Yannick d'Escatha (président du CNES)

4 collègues d'administrateurs :

- Entreprises fondatrices (Renault, Total, Areva, CEA, Eurodif, Pechiney-Alcan) ;
- Personnes physiques fondatrices, dont Mme Besse ;
- Personnes morales partenaires (Publicis, Essilor) ;
- Personnalités extérieures : l'un des enfants de Mme Besse, des lauréats et les présidents du comité de sélection, du comité financier (trésorier) et de l'Amicale.

**Comité de sélection**, responsable de la sélection des lauréats :

Président : Michel Auroy.

**Comité financier**, responsable de la gestion des fonds :

Président : Emmanuel Rodriguez.

**Secrétariat général**, responsable de l'administration générale en liaison avec Mme Besse, le Président de la Fondation et les Présidents des comités de sélection et financier :

Secrétaire général : André Roche.

## CHIFFRES CLÉS

**Patrimoine net actuel** : 6,2 M€, d'origine multiple

- Dons des fondateurs : 3,25 M€ actualisés
- Dons de tiers : 1,8 M€ en valeur historique
- Legs : 1,1 M€ en valeur historique
- Solde ressources/emplois de la période précédente : 0,1 M€.

*Les produits des placements ont donc permis de couvrir les charges de la Fondation et de maintenir, en euros courants, le niveau des dons et legs reçus depuis 1987.*

## Ressources annuelles actuelles

- Produit du placement (géré par un comité financier propre) de 6,1 M€ : aléatoire par essence, il a été de 7,4 % en moyenne, de 1995 à 2007, mais devrait se situer à un niveau bas de façon durable, ce qui nécessite le recueil de nouveaux dons.
- Dons ponctuels
- Complément par une partie de la réserve distribuable (legs et dons ponctuels).

## Emplois annuels actuels

- 250 k€ pour 70 bourses individuelles allouées aux lauréats ;
- 20 à 100 k€ d'accroissement de l'en-cours des prêts d'honneur attribués à certains lauréats (en-cours plafonné à 300 k€) : ce poste financier est en phase d'augmentation, en raison de la généralisation des séjours à l'étranger lors des dernières années de scolarité dans les écoles d'ingénieurs ;
- 140 k€ : suivi des lauréats (rémunération d'une salariée permanente, frais de visites, rencontres,...) et versement de la cotisation à la Fondation de France.

*Soutien financier possible sous deux formes (ouvrant droit à tous les avantages fiscaux d'une fondation reconnue d'utilité publique, placée sous l'égide de la Fondation de France) :*

- Pour une entreprise : don au titre du mécénat, ou dotation ;
- Pour un particulier : don déductible soit de l'ISE, soit de l'IRPP, dans les conditions fiscales prévues.

*Pour connaître les conditions détaillées des soutiens, se reporter au site de la Fondation :*

*[www.fondationbesse.com](http://www.fondationbesse.com)*

*et/ou prendre contact avec son secrétariat (Tél. : 01 34 96 05 33).*

*Sous l'égide de la Fondation de France, 33 rue La Fayette - 75442 PARIS Cedex 09*



# SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

## Qui sommes-nous ?

Une association sans but lucratif, créée en 1986.  
Elle regroupe 150 membres de tous horizons, curieux  
de l'histoire de l'École polytechnique.  
Elle souhaite élargir le rayonnement de l'École et sus-  
citer des études relatives à son histoire ou à l'histoire  
des sciences et des techniques.

La bibliothèque de l'École fut créée en 1794, consti-  
tuée à l'origine de livres provenant des biens natio-  
naux, elle s'est enrichie des publications nécessaires  
à l'enseignement.

Aujourd'hui sa mission s'élargit à la conservation et  
à la communication des archives et des collections  
patrimoniales.

Par la qualité de son bulletin, par l'érudition de ses  
auteurs et le nombre de ses membres, notre associa-  
tion constitue une véritable société savante, à la hau-  
teur des trésors patrimoniaux conservés par l'École.  
Le partage de cette érudition et de ce patrimoine avec  
le plus grand nombre, par la mise en ligne des bulle-  
tins, est son nouvel objectif.

## Pour les adhérents

Les adhérents, outre la satisfaction de participer à un  
projet remarquable, bénéficient de :

- 2 à 3 bulletins par an sur un sujet concernant l'École  
et son influence sur la société,
- visites d'expositions et de bibliothèques,
- informations régulières via le blog :  
<http://www.sabix.info/>
- une assemblée générale autour  
d'un conférencier,
- la carte de lecteur de la biblio-  
thèque, permettant d'emprunter  
jusqu'à 12 livres.

Le statut d'association  
sans but lucratif et son objet  
permettent une déduction fiscale  
pour des cotisations excédant  
l'abonnement à la revue.

Le bilan de l'action  
et les comptes financiers  
sont soumis à l'approbation  
de l'assemblée générale.



## Nos activités

La SABIX publie des bulletins consacrés aux poly-  
techniciens célèbres et à l'histoire de l'École.

La SABIX soutient et participe aux activités du  
Centre de Ressources Historiques (CRH) : des expo-  
sitions et des colloques concernant des polytechni-  
ciens ou des célébrations liées à Polytechnique : en  
2010, « Lamé » (ingénieur, mathématicien et profes-  
seur), « Liouville » (mathématicien et fondateur du  
Journal des mathématiques pures et appliquées). En  
2011, année internationale de la chimie : « La chimie  
au lendemain des révolutions – De l'après Lavoisier  
à Gay-Lussac ».

Le CRH accueille sur rendez-vous à la bibliothèque  
pour la consultation des collections historiques de  
l'École polytechnique.

<http://www.patrimoine.polytechnique.fr/index.htm>

La SABIX participe au partage du savoir sur internet :

- publication de textes manuscrits :  
Monge et Gay-Lussac, sur le portail NUMIX :  
<http://numix.sabix.org/>
- mise en ligne de ses bulletins sur la plate-forme  
du CNRS : <http://sabix.revues.org/>,
- blog de l'association : <http://www.sabix.info/>
- partenariat avec :  
<http://www.bibnum.education.fr/>  
publication des textes fondateurs de la science,  
commentés.

Enfin la SABIX soutient le patrimoine de l'École  
conservé à la bibliothèque en prenant en charge des  
restaurations et des achats d'archives ou d'ouvrages.





## Devenir Membre de la SABIX

Par internet sur le site [www.sabix.org](http://www.sabix.org)  
paiement sécurisé en ligne.

Ou

Complétez ce volet et envoyez-le avec votre chèque  
à l'ordre de la SABIX à l'adresse indiquée.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Code postal 

--	--	--	--	--

Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Adhère à la SABIX pour l'année 20.... en tant que  
(*rayez la mention inutile*) :

**Adhérent : 40 €**

(dont 20 € ouvrant droit à déduction fiscale,  
coût net 26,80 €)

**Bienfaiteur : 90 €**

(dont 70 € ouvrant droit à déduction fiscale)  
coût net 43,80 €)

Je désire recevoir un reçu fiscal :                    OUI    NON

Souhaitez-vous une carte de bibliothèque ?    OUI    NON

*Si oui, je m'engage à respecter le règlement de la bibliothèque  
et à restituer les documents empruntés.*

SABIX  
Bibliothèque de l'École polytechnique  
91128 Palaiseau Cedex

Tél. 01 69 33 35 00  
N° SIRET 494 714 207 00011

